

Samedi 7 août 2021

# Trail du Louron

## CHARTE SANITAIRE

En tant que coureur du Trail du Louron 2021, je m'engage à :

- **Respecter le Décret n° 2021-955 art 1 – 2° du 19 juillet 2021. (Pass Sanitaire)**
- Prendre connaissance et respecter le protocole sanitaire mis en place par l'organisation (voir page suivante).
- Prendre connaissance et respecter le règlement de la course.
- Porter le masque en tout lieu de l'évènement hormis lors de la pratique sportive (pour la course, port du masque obligatoire jusqu'à ce que le départ soit donné et une fois la ligne d'arrivée franchie).
- Respecter les gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique, etc.).
- Avoir complété mon dossier avant le retrait des dossards (aucun certificat médical ne sera accepté sur place).
- Respecter les sens de circulation mis en place par l'organisation (retrait des dossards, arrivée, etc.).
- Evaluer mes besoins et emporter avec moi le nécessaire à la course choisie
- Emporter avec moi un contenant personnel afin d'être servi en boisson lors des ravitaillements (poche à eau, flasque, écocup, etc.).
- Emporter avec moi un masque.
- Ne pas prendre part à l'évènement si je présente des symptômes du COVID-19.
- Avertir l'organisation si je contracte le COVID-19 dans les deux semaines après la course.

# Trail du Louron

## PROTOCOLE SANITAIRE

**Application du Pass Sanitaire - Décret n° 2021-955 art 1 – 2° du 19 juillet 2021.**

### GÉNÉRALITÉS :

- Désignation d'un référent COVID-19 au sein de l'organisation : Jean-Yves B – 06.07.63.08.55
- Envoi à tous les participants du protocole sanitaire COVID-19 et obligation de s'y conformer.
- Pas de zone d'accueil du public (la course a lieu sur le domaine public).
- Port du masque obligatoire en tout lieu hormis lors de la pratique sportive.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans les principaux lieux.
- Affichage des mesures barrières sur site.
- Pas d'inscription sur place.
- Dossier coureur (certificat médical, etc.) complété en ligne avant l'évènement.

### RETRAIT DES DOSSARDS :

- Il aura lieu à proximité de la ligne de départ (Rioutor) à Loudenvielle
- Il aura lieu vendredi 6 Août de 17h à 20h et le samedi 7 Août à partir de 7h.
- Mise en place d'un sens de circulation avec une entrée et une sortie distinctes
- Elargissement de la zone de retrait et distanciation (plus de tables) – 1 file par épreuve.
- La date et l'heure du passage de chaque coureur au retrait de dossard seront notées.
- Présentation sans contact des pièces d'identité et du Pass Sanitaire (QR Code)

### ZONE DE DÉPART :

- 400 coureurs maximum par départ.
- Surface d'échauffement et d'attente en milieu extérieur.
- Port du masque obligatoire sur la ligne de départ.
- Lors du briefing de course de la ligne de départ, rappel des consignes sanitaires.

### RAVITAILLEMENTS :

- Ravitaillements liquides et solides en extérieur avec protocoles stricts.
- Les coureurs seront autonomes entre deux ravitaillements ou points de contrôles.
- Les coureurs présenteront leurs contenants personnels (poche à eau, flasque, écopup, etc.) aux bénévoles qui leur rempliront.

### ZONE DE COURSE :

- Le début de chaque parcours s'effectue sur route afin de permettre aux coureurs de « s'étaler » avant l'entrée dans les chemins.

### ZONE D'ARRIVÉE :

- Arrivée sur route fermée dans toute la largeur de la chaussée réservée aux coureurs.
- Mise en place d'un flux de circulation à sens unique pour les coureurs qui arrivent.
- Remise des prix en mode fluidité au fur et à mesure des arrivées.
- Mise en place d'une zone médicale spécifique à l'arrivée.
- Repas en plein air extérieur avec jauges respectées